

Langues africaines dans les systèmes éducatifs et les TIC

Par Maxime Z. SOME
Université Paris X-Nanterre (France)
maxsome@club-internet.fr

Depuis une quarantaine d'années, plusieurs conférences ont placé au cœur de leurs préoccupations la question centrale du développement. Toutefois ces approches sont caractérisées par des visées économistes. La dimension sociale et culturelle était exclue. Cette communication essaie de montrer l'importance de la formation humaine comme un important levier pour le développement des pays du Sud. Cette formation devrait tenir compte des réalités socioculturelles et des nouvelles technologies.

Introduction

Au moment où l'Afrique cherche des stratégies pour mettre en place un développement durable, dans le cadre du Colloque de Ouagadougou 2004, nous nous proposons dans cette communication d'essayer d'une part de montrer la nécessité d'introduire les langues africaines dans le système éducatif de base et les TIC dans les systèmes éducatifs en Afrique et d'autre part de mettre en exergue la pertinence de quelques expériences et leur possible généralisation à l'Afrique.

Dans l'Afrique francophone au Sud du Sahara, la présence des TIC est très insuffisante dans tous les secteurs de la vie. Pourtant, depuis ces dernières années, l'INTIF/AIF a mis en place une stratégie qui ambitionne de démocratiser l'outil informatique notamment à travers l'installation des LABTIC (Laboratoire des Techniques de l'Information et des Communications). La situation actuelle est caractérisée par la formation humaine inexistante ou insuffisante, la présence insuffisante de l'outil informatique dans la gestion et l'administration scolaire, l'absence de l'outil informatique à la disposition des élèves, l'absence des langues africaines transfrontalières et/ou de grande communication sur la toile.

Cela paraîtrait comme une provocation ou une totale ignorance de la situation de l'école en Afrique subsaharienne de faire une telle communication. Toutefois plusieurs raisons essentielles poussent et imposent une telle démarche. En bousculant une doxa, nous pensons qu'un des facteurs du blocage du développement de l'Afrique a été la maîtrise insuffisante de l'écriture. Ne rien faire aujourd'hui, c'est contribuer à créer un second retard. Des raisons objectives de sauvegarde des cultures imposent d'assurer la présence des langues africaines sur la toile et dans les systèmes éducatifs. Pour ce faire, il faudrait agir afin d'assurer la présence des langues africaines et des TIC dans le système éducatif pour pérenniser un développement durable, en donnant des réponses claires aux points suivants :

- L'évolution des systèmes éducatifs en Afrique francophone ;
- Les langues africaines : des langues d'enseignement et/ou des langues enseignées ?
- Langues africaines et les TIC dans les systèmes éducatifs.

1. L'évolution des systèmes éducatifs en Afrique francophone

Le système colonial tout en appliquant la théorie des trois « M » a mis en place un système éducatif conforme à sa politique. La langue d'enseignement et de communication était le français. Le récent ouvrage de Roland Colin « *Kènédougou, au crépuscule de l'Afrique coloniale* »¹ porte un témoignage très significatif sur la question des langues. Comme le souligne Roland Colin, même dans la communication quotidienne la langue africaine n'avait pas droit de cité. Le français était la langue d'enseignement et la langue enseignée comme langue première. Le système éducatif colonial avait une logique très fonctionnelle et pratique : une école élémentaire, une école élémentaire supérieure et des écoles de formations (instituteurs, infirmiers, médecins, agronomes,...)

Les systèmes éducatifs en Afrique après les indépendances sont héritiers du système colonial mais ils semblent ne pas avoir des objectifs quant au type d'individu à former. En mettant en place, trois niveaux

¹ R. COLIN, 2004, *Kènédougou, au crépuscule de l'Afrique coloniale*, Paris, Présence Africaine, 391p

d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur), on a donné l'illusion que tout le monde devrait passer par ce circuit. Or les Etats n'ont pas donné les moyens de cette politique. Le système éducatif monolingue tout en français n'arrive pas à scolariser l'ensemble des enfants en âge de l'être. Une trentaine d'années après les indépendances, une enquête réalisée par la CONFEMEN en 1991 confirme l'échec de la francisation de la société et du système éducatif.

Par exemple, au Burkina Faso, chaque année, les classes du CP1 accueillent environ 175 000 enfants de 7 ans. Sur ce chiffre seulement 57 000 environ arrivent au C.M.2. En septembre 1998, seulement 33 802 étaient accueillis dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Tous les moyens du système éducatif semblent être mis au service du prestige du français. On peut se demander si le pays peut continuer à soutenir des dépenses aussi élevées pour des résultats si dérisoires. En effet, pour trois enfants scolarisés au CP1, seulement un seul enfant aura la chance d'atteindre le niveau CM2. Sur 18 enfants qui entrent au CP1, un seul aura la chance d'accéder à l'enseignement supérieur. Le système scolaire au lieu de former des citoyens pleinement épanouis, semble provoquer un déracinement et une absence d'intégration. L'enfant est arraché linguistiquement et culturellement à son cadre de vie. La société et l'école ont tout mis en œuvre pour donner du prestige au français. Dans ce contexte, le système éducatif ne favorise pas une expansion d'un français de qualité ou même tropicalisé de qualité. Involontairement les systèmes éducatifs ont contribué à la dévalorisation des cultures et langues africaines des pays francophones, sans pour autant assurer le propre rayonnement de la langue et de la culture françaises.

Comme le souligne le Pr. Raymond RENARD « *malheureusement, le discours officiel ça et là a contribué à entretenir une confusion. La langue est incluse dans la culture. Ainsi de nombreux discours présentent le français comme lieu de rencontres des cultures. Ce qui provoque une fâcheuse conséquence : beaucoup de gens croient que le dialogue des cultures se fait en français. Or nous pensons que les langues sont à la fois produites par des cultures et également les langues sont des outils privilégiés des cultures. Par conséquent le respect des langues entraîne de facto le respect et la promotion des cultures et non l'inverse.* »²

Le Sommet préparatoire de Bamako 2002 sur la Société Mondiale de l'Information recommandait la prise en compte des langues africaines dans le système éducatif et sa présence sur les TIC pour assurer le développement du continent africain. Les États Généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne a une fois de plus fait une recommandation sur l'éducation bilingue. Mais nous constatons les difficultés de mise en application. Toutefois, nous pouvons signaler la présence des langues africaines dans le système éducatif sous diverses formes. À titre d'exemple, au Mali, le Ministère de tutelle s'implique en mettant en place l'éducation bilingue sous l'appellation de pédagogie convergente et au Burkina Faso, c'est une ONG suisse (OSEO) qui met en place depuis 1990, l'éducation bilingue avec un timide appui des autorités de l'éducation nationale... Ces deux exemples illustrent la situation des langues africaines dans les systèmes éducatifs en Afrique.

Les résolutions des différents sommets sont restées des vœux pieux. La présence des langues africaines dans le système scolaire n'est pas une réalité. Cette situation a amené des écrivains et des intellectuels africains à se réunir à Asmara (Érythrée) du 11 au 17 janvier 2000. « *C'est la première conférence sur des langues et littératures africaines jamais tenue sur le sol africain, avec des partenaires de l'est, l'ouest, le nord et le sud de l'Afrique et de la diaspora, et par des auteurs et des intellectuels de partout le monde. Nous avons examiné l'état des langues africaines en littérature, recherche, édition, éducation et gestion en Afrique et dans le monde entier. Nous avons célébré la vitalité des langues et des littératures africaines et réaffirmé leur potentiel. Nous avons noté avec fierté qu'en dépit de toute attente contre elles, les langues africaines comme véhicules de communication et de la connaissance survivent [...]. Le colonialisme a créé certains des obstacles les plus sérieux contre des langues et des littératures africaines.[...] Au début d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire, l'Afrique doit [...] affirmer un nouveau début pour le retour à ses langues et héritage.[...]*

² R. RENARD, in M. Z. Somé, 2003, *Politique éducative et politique linguistique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 324p

Tous les enfants africains ont le droit inaliénable d'aller à l'école et d'apprendre dans leurs langues maternelles. Tout effort devrait être fait pour développer les langues africaines à tous les niveaux d'éducation. »³

Cette position des écrivains et intellectuels est certes récente, mais elle marque un début de prise en compte globale des différents aspects nécessaires à la mise en place des politiques d'aménagement linguistique au niveau de chaque pays, ensuite au niveau des ensembles régions et enfin au niveau continental.

La présence des langues africaines dans le système scolaire est le seul moyen pour favoriser la promotion des langues africaines. Aujourd'hui une majeure partie de l'élite est hésitante pour plusieurs raisons. Entre autre on peut signaler les blocages psychologiques. Le drame de beaucoup de personnes de l'élite dirigeante et des cadres réside dans le fait qu'ils sont incapables de pratiquer d'une manière acceptable une ou deux langues africaines. Ce handicap totalement supportable avec un peu de bonne volonté les amène à adopter une attitude d'hostilité vis-à-vis des langues africaines en développant des théories relatives à l'incapacité des langues africaines de pouvoir rendre compte de tous les phénomènes technologiques ou scientifiques.

La fuite en avant consiste à proposer des plans d'alphabétisation des adultes dans les langues nationales. Le système scolaire doit être le creuset naturel pour favoriser la promotion des langues et cultures africaines. Si les systèmes scolaires africains avaient joué leur rôle de scolariser l'ensemble des enfants des pays francophones depuis 1960, la question de son fonctionnement serait sans objet.

2. Les langues africaines : langues d'enseignement et/ou des langues enseignées ?

En 1989, le Sommet francophone de Dakar - ACCT, a marqué un tournant important, car il a clairement exprimé la nécessité de mettre en place un plan décennal d'aménagement linguistique pour les pays du Sud. Ainsi les Actes de Dakar 1989 ont été intitulé « *Projet francophone : enjeux et défis* » ont posé une problématique d'une francophonie véritablement plurielle. La diversité culturelle peut devenir une réalité culturelle en donnant une place au français, aux langues et cultures nationales dans un cadre où « *chacune des communautés [...] s'identifie à sa langue et à sa culture considérées comme l'excellence de sa vie et de sa pensée. Et la langue française commune à tous unit l'ensemble* ».

Toutefois, dans la décennie qui a suivi, une des erreurs fondamentales dans les pays francophones a été « *de faire des chantiers des langues nationales un domaine de recherche sans application* » réelle. Ainsi quasiment dans tous les pays francophones, les langues africaines ont été et sont insuffisamment étudiées pour être considérées comme des langues d'enseignement. Au stade actuel, elles ont été étudiées ou décrites pour servir de langues d'alphabétisation. Et « *en France, l'aménagement linguistique a été réduit à deux aspects : la normalisation et l'instrumentalisation de la langue* ». Une quinzaine d'années après le Sommet francophone de Dakar, cette erreur persiste même dans certains milieux universitaires français. L'aménagement linguistique, comme le déclare le Pr. Raymond RENARD, est conçu comme « *une action politique qui repose sur une analyse, une stratégie et un programme autour de deux niveaux* :

- La politique linguistique, qui est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine de rapport entre la langue et la vie sociale, entre la langue et la vie nationale. Nous voyons ainsi que la politique linguistique est intimement liée à l'État.
- La planification linguistique est le domaine de la recherche et de la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application de la politique linguistique. »⁴

Le début de ce siècle et millénaire naissants est marqué par le souffle de la diversité culturelle et du plurilinguisme. Face à ce mouvement de remise en cause de l'unilinguisme dans l'espace francophone, qui empêche en réalité le rayonnement du français, nous souscrivons aux propos du Pr Moussa DAFF, dans sa communication introductive, le premier jour des États Généraux de l'Enseignement du Français en Afrique à Libreville en mars 2003, qui montrait clairement la remise en cause de cet unilinguisme : « *Cette représentation idéalisée de la langue est même reproduite dans le film de Sembène Ousmane, Xala, où on peut noter, à partir des comportements langagiers, deux communautés linguistiques distinctes : les francophones assimilés qui s'expriment dans un français clair, limpide et les opposants à l'assimilation*

³ La déclaration d'Asmara sur les langues et littératures africaines, Conférence intitulée, *Contre toute attente : Langues et littératures africaines dans le 21^{ème} siècle*, Asmara, Érythrée, 11- 17 janvier 2000.

⁴ R. RENARD, Ibid

linguistique qui gardent une expression raffinée dans un wolof classique. La situation sociolinguistique d'alors est bien campée. C'est celle d'une diglossie conflictuelle. Le monolinguisme de l'administration est dénoncé dans Xala. Le français et le wolof sont des prétextes pour aborder le thème de l'enracinement/déracinement tout en intégrant le débat linguistique ... ».

Les différentes expériences d'éducation bilingue en Afrique peuvent être résumées suivant les propos de Josiane Hamers et Michel Blanc, dans leur ouvrage *Bilinguisme et bilinguisme* lorsqu'ils déclarent que « l'éducation bilingue est tout système d'enseignement dans lequel, à un moment variable et pendant un temps et dans des proportions variables, simultanément ou consécutivement, l'instruction est donnée dans au moins deux langues, dont l'une est normalement la première langue de l'élève. La plupart des programmes d'éducation bilingue peuvent se réduire aux trois types suivants :

- l'enseignement est donné parallèlement dans deux langues, avec ou sans décalage dans l'emploi de ces langues ;
- l'enseignement est d'abord donné dans la langue L1 de l'élève qui reçoit des cours de seconde langue L2 jusqu'à ce qu'il soit en mesure de poursuivre ses études dans cette deuxième langue ;
- la plus grande partie de l'enseignement se fait dans la langue seconde des élèves, leur première langue étant introduite ultérieurement d'abord comme matière scolaire, ensuite comme moyen d'instruction. »

Pour éviter toute confusion, nous signalons que notre communication porte sur l'éducation de base. Ainsi nous pouvons signaler le cas de la pédagogie convergente au Mali et de l'éducation bilingue au Burkina Faso, où les observations des données du terrain permettent de faire des conclusions pertinentes sur les plans pédagogique, didactique, psychologique et économique. Le système d'éducation bilingue s'articulera de manière harmonieuse et progressive. La langue première de l'enfant (L1) sera celle de l'école maternelle et des premières années de l'école primaire. C'est à ce moment que l'on doit renforcer l'intégration socio-affective, le développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant. Ensuite le français LS (L2) sera introduit progressivement dès l'âge de 6 ans, selon le schéma suivant : 1^{ère} année : 90% de L1 et 10% de L2, 2^{ème} année : 80% de L1 et 20% de L2, 3^{ème} année : 50% de L1 et 50% de L2, 4^{ème} année : 20% de L1 et 80% de L2, 5^{ème} année : 10% de L1 et 90% de L2.

Avec ce dosage progressif, la L2 devient véhicule des matières enseignées au primaire, au secondaire et à l'université et la L1 peut devenir une matière d'enseignement au secondaire et au supérieur. Et pour favoriser l'enseignement du français en immersion, les TIC peuvent servir de support pédagogique avec l'appui de d'une télévision francophone éducative avec d'excellent programme comme Kiroukou par exemple...

Toutes ces conclusions semblent pertinentes notamment pour quatre raisons :

- une raison pédagogique : on décloisonne l'enseignement qui sera appréhendé dans sa globalité ;
- une raison didactique : le maître s'appuie sur les acquis pour faciliter l'apprentissage de la langue seconde, le français (notamment, l'enfant connaît déjà un code graphique avec des caractères latins,...). Déjà en 1984, Cummins soulignait dans ses travaux que « l'acquisition et la consolidation des compétences académiques dans la langue que l'on maîtrise bien (la L1) facilite les autres tâches d'acquisition dans la langue seconde (L2) dans les situations de bilinguisme » ;
- une raison psychologique : dans les campagnes d'alphabétisation, la langue africaine est en réalité un parent pauvre. Or dans le système de bilinguisme scolaire équilibré, la langue africaine bénéficiera d'une considération à l'intérieur du système. Ce n'est pas un bilinguisme conflictuel, mais un bilinguisme attractif sans aucune forme d'aliénation ;
- une raison économique : l'enseignement unilingue est coûteuse pour les pays francophones du Sud et les résultats sont globalement décevants : le taux de scolarisation est insuffisant, le taux de promotion sociale est faible, le taux d'échec est fort. Ainsi les abandons, les redoublements, les exclusions sont les lots chaque année du système éducatif.

Les systèmes sont coûteux et sélectifs. L'école actuelle favorise certaines régions, les garçons dans certaines zones. Le système est inadapté, déracinant et discriminatoire et coupe les élèves de leur environnement. L'introduction de l'éducation bilingue est une alternative, un correctif face à ces inégalités sociales. L'éducation bilingue ne va pas entraîner l'augmentation des dépenses, ni une surcharge de travail. Bien au contraire, il va provoquer une baisse de l'âge de la scolarisation de 7 à 6 ans et la durée de la scolarité au primaire de 6 à 5 ans. Également accompagneront la réduction des échecs, celles des dépenses. Ces économies réalisées pourraient être réaffectées pour assurer la scolarisation de tous les enfants.

Ces observations ne sont pas du tout, un point de vue théorique. Elles corroborent avec les leçons tirées des succès et des échecs sur le terrain au Burkina Faso : la réforme linguistique des années 70 de l'État voltaïque l'expérimentation de l'éducation bilingue par l'OSEO depuis 1994 à ce jour. C'est ainsi que nous pouvons à la suite de Joseph POTH, Expert de l'UNESCO et responsable de LINGUAPAX dire que *« si le pédagogue revendique le droit d'utiliser les langues africaines dans le système éducatif, cette attitude n'est pas liée à une option politique, ni à une option idéologique. Ce sont d'une part, des impératifs de psychopédagogie, de psychologie des apprentissages et d'autre part des impératifs de bonne gouvernance et de la sauvegarde du patrimoine, notamment des langues et des cultures, qui imposent ces choix à l'Afrique. »*

3. Les langues africaines et les TIC

Très peu de langues africaines sont totalement décrites et complètement codifiées (grammaire, syntaxe et lexicale). Des possibilités nouvelles s'offrent au monde, et surtout aux pays du Sud pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre à l'éducation et au savoir. Seulement des personnes bien pensantes estiment que le continent africain est actuellement sous-équipé, et qu'il ne peut pas être présent dans la nouvelle société de l'information. Le handicap est certes présent, mais il est surmontable par l'Afrique ? Face aux progrès scientifiques et technologiques qui se présentent, les pays du Sud peuvent gagner du temps et ne pas suivre nécessairement les différentes étapes de développement de l'Occident. Il est possible de faire l'économie de certaines étapes dans le processus du développement des pays du Sud. On peut se demander comment le continent peut intégrer les TIC dans son système éducatif ? Cette question appelle d'autres, notamment la question du fossé numérique de l'Afrique et le problème de l'encodage des caractères des langues africaines : le fossé numérique est-il une réalité ou un manque de volonté politique ? L'encodage des caractères des langues africaines et la mise en place des glyphes sont-ils possibles ? La création d'une télévision francophone éducative avec l'approche décrite par le Pr. Robert CHAUDENSON dont son ouvrage à paraître ne permettrait-elle pas de sauvegarder des langues et cultures africaines et de l'éducation de base ?

Il nous semble que le fait de donner des réponses précises à ces questions serait une inestimable contribution à la valorisation des langues africaines. Le système d'éducation monolingue fondé sur une langue européenne a amené une bonne partie des élites africaines à déclarer que les langues africaines sont inaptes à jouer un rôle social, économique, culturel, politique et technique. Nous avons déjà souligné que ce sont les études et recherches sur les langues qui sont insuffisantes pour en faire des langues d'enseignement. C'est une aberration de parler d'incapacité de ces langues.

L'argument massue de cette partie de l'élite consiste à dire que du point de vue technique, on ne peut pas assurer la présence des langues africaines sur la Toile d'Araignée Mondiale. Cette affirmation est une aberration et montre une double méconnaissance d'une part de la vitalité des langues africaines et d'autre part des possibilités technologiques actuelles.

Aujourd'hui lorsque l'on parle de fossé numérique entre les pays du Nord et ceux du Sud, certains spécialistes au Sud pensent tout de suite avoir trouvé la cause profonde et réelle. Selon ces experts, c'est le manque d'équipement (notamment le parc informatique) qui expliquerait cette situation. Si on les écoute, il suffirait d'installer des ordinateurs partout pour résoudre cette épineuse question !

Par conséquent pour ces spécialistes, il n'est pas nécessaire de valoriser les langues nationales par l'intermédiaire des TIC, l'urgence étant ailleurs.

Nous pensons que l'Afrique peut et doit développer les TIC et ses propres ressources humaines, mais cela est insuffisant si elle ne prend pas en compte ses cultures et ses langues pour qu'elles occupent leur véritable place dans nos pays. Il s'agit pour de procéder à des bouleversements dans le bon sens, ainsi l'Afrique retrouvera ce qu'elle a perdu ou oublié !

Par exemple avec L'e-gouvernement⁵ et l'e-gouvernance⁶ donneront une chance pour l'Afrique de revaloriser ses cultures et langues pour mieux communiquer et mieux gouverner. Comment pouvons-nous penser construire l'e-gouvernement et l'e-gouvernance dans des langues européennes pendant que la quasi totalité du continent est exclue de nos débats ? A quoi serviraient toutes les stratégies de communications face à des populations illettrées ? Ce sont les élites aujourd'hui qui doivent accepter d'opérer ce bouleversement interne pour partager le savoir et mettre en place un véritable e-gouvernement et une e-gouvernance, à notre sens, si nous voulons conserver notre personnalité africaine, nos cultures et nos langues, cela passerait nécessairement et forcément par le choix et la place des langues africaines dans le système éducatif, l'adoption par l'UA d'un alphabet des langues africaines et sa normalisation ISO, la construction d'un clavier élargi, l'encodage des caractères des langues africaines selon la norme UNICODE (caractère, glyphes,...), pour assurer la présence des langues et cultures africaines sur la Toile!

Ce sont des décisions courageuses qui doivent être prises pour les futures générations. Beaucoup d'entre nous ont immensément foi à leur formation monolingue dans une langue occidentale, mais le moment n'est-il pas venu d'avoir un regard nouveau sur nos langues et cultures, c'est une exigence du droit de l'homme et du bon sens!

Les TIC ne sont pas un gadget technologique de plus. Judicieusement exploitées, elles peuvent palier au manque des moyens humains et contribuer à l'apprentissage des langues sur Internet⁷. La méthode ALI - Apprentissage des langues sur Internet- nous montre que les TIC sont un excellent outil et support pédagogique. La technique employée par l'équipe du Professeur TONYE permet l'enseignement des langues africaines du Cameroun avec la médiation de l'outil informatique et la télévision francophone peut favoriser l'immersion pour l'apprentissage du français.

Or, aujourd'hui avec les nouvelles technologies, nous constatons que les langues africaines sont absentes sur le réseau Internet. Malgré les difficultés, il semble possible de numériser et de codifier les langues africaines en s'inspirant du système UNICODE⁸.

Le socle social, c'est-à-dire le système éducatif qui a pour vocation de fournir en qualité et quantité les ressources humaines est défaillant. Or, on souhaiterait aujourd'hui la participation citoyenne à tous les processus de développement. Pour résoudre cette inadéquation, on devrait progressivement mettre les TIC au cœur des nouvelles politiques éducatives.

Conclusion

La fracture numérique est très marquée en Afrique francophone au Sud du Sahara. Cela vient s'ajouter à un très faible taux de scolarisation dans cette zone. Les systèmes éducatifs de la période coloniale et post-coloniale sont caractérisés par un monolingisme. Toutefois, plusieurs enquêtes ont montré l'échec de cette francisation. Certains pensent qu'il faudrait dans un premier temps assurer une éducation de base pour tous et dans une seconde phase assurer l'accès aux TIC dans le système éducatif. Peut-être qu'il serait judicieux de ne pas mettre une fois de plus l'Afrique en retard, et faire tout de suite le choix d'une éducation bilingue avec l'emploi des supports pédagogiques des TIC pour favoriser une meilleure appropriation de la culture numérique et une entrée dans la société de l'information.

Aujourd'hui, ces conclusions nous semblent aller dans le sens de la réflexion qui commence à prendre forme sur le continent : mieux gérer, mieux maîtriser les ressources, compter sur les capacités africaines et nationales, faire de l'accès à l'éducation de tous les enfants africains une priorité.

⁵ Le gouvernement électronique

⁶ La bonne gouvernance électronique

⁷ La méthode ALI du Professeur Emmanuel TOYE du Cameroun

⁸ Unicode est un standard d'encodage qui permet de représenter simultanément dans le texte, plusieurs langues parlées dans le monde. La représentation des caractères est codée sur 2 Octets (16 bits). Unicode est ainsi un système plus vaste que le 8 bits AINSI ou le 7bits ASCII. Par exemple pour représenter les langues d'Europe de l'Ouest le codage sur 255 caractères (standard traditionnel est suffisant).Le problème se pose lorsqu'on a plusieurs langues (japonais, chinois, ouolof, pular, moore, ...) le codage devient insuffisant. Unicode propose d'utiliser simplement des tables de caractères plus grandes qui utilisent 16 bits (2 Bytes) pour représenter deux caractères. Unicode propose avec 2 Bytes de représenter 65535 caractères simultanément. Cela est suffisant pour couvrir toutes les langues du monde.

Bibliographie

Politique linguistique, sociolinguistique et didactique

- BELLONCLE G., *La question éducative en Afrique*, Paris, Karthala, 1984, 272 p
- CALVET L.-J., *La guerre des langues et politiques linguistiques*, Payot, Paris, 1987, 294 P
- CIREFA, *Stratégie d'aménagement linguistique au Québec, l'aménagement linguistique et terminologie au Rwanda : bilan et perspectives*, 1984, PP 93-98
- CONFEMEN, *Les langues d'Afrique : promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Paris, Éditeur H. Champion, 1986, 602 p
- DE BOECK G., *Langues et démocratie en Afrique noire*, Bruxelles, Dialogue des Peuples, 1998, 122 p
- DUMONT P., *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala, 1983, 380p
- ERNY P., *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, Édition L'Harmattan, 1987, 310 p
- HOUIS M. et BOLE-RICHARD R., *Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement*, Paris, UNESCO-ACCT, 1977, 72 p.
- Institut d'Études Créoles et Francophones (1989 et 1991) *Langues, économie et développement* (2 Tomes), Didier Érudition. 257 p et 262 p.
- KLEIN W., *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, A.COLIN, collection Linguistique (traduction Colette Noyau), 1989, 256 p.
- NIANG G., *Enseignement en langue maternelle et valeur de civilisation*, Dakar, 1982.
- POLITIQUE AFRICAINE, N°23, *Des langues et des États*, Paris, KARTHALA, 1986, 147 p.
- POTH J., *Linguapax n°1 à 9*.
- RENARD, R. *Une éthique pour la francophonie. Questions de politique linguistique*, CIPA, Mons, 3^{ème} édition revue et augmentée, 2003.
- RENARD R., PERAYA, D.(éd.), *Langues africaines et langues d'enseignement, Problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire en Afrique*, Paris Didier Eudition, Mons, CIPA, 1987.
- M. Z. SOME, *Politique éducative et politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2003, 324p.

Sociologie, sciences de l'éducation

- BUREAU R. et de SAIVRE D., *Apprentissage et cultures - les manières d'apprendre*, Paris, Karthala, 1988, 338 p.
- DIOP C. A., *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire*, Paris, Présence africaine, 1974, 126 p.
- FORQUIN J.C., « *L'approche sociologique de la réussite et de l'échec scolaire : inégalités de la réussite scolaire et appartenance sociale* », in *Revue de pédagogie*, N°59, Paris, 1982.
- KI-ZERBO J., *Éduquer ou périr*, Paris, UNICEF /UNESCO, 1990, 120 p.
- UNESCO/KARTHALA-Futurs africains, *La pauvreté ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés : Bénin -Burkina Faso - Mali - Niger*, Paris, Karthala, 2002, 283p.

Histoire africaine

- CROUZET P., « *L'enseignement dans les colonies depuis la Guerre* » in *REVUE UNIVERSITAIRE*, 33^{ème} année N°4 du 15 avril 1934, PP 289-304.
- DESCHAMPS H., *Les méthodes et doctrines coloniales de la France*, A. Colin, 1935, P.72.
- HARDY G., *Faidherbe*, Éditions de l'encyclopédie de l'Empire français, 1947, P.84.
- JEUNE AFRIQUE/UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, Tome I, Tome II, Tome VII.
- SECK P. I. *La stratégie culturelle de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993, 234 p.